



## Les Châteaux de Canuts

En 1846, les Canuts avaient été très en colère contre les cafetiers des pentes. Ces derniers s'étaient en effet entendus entre eux pour ramener le pot lyonnais 1.04 litre à 48 centilitres.

Les ouvriers en soie s'étranglaient de rage devant les nouvelles bouteilles au verre si épais, que le vin n'atteignait plus le fond....

### ● **Les canuts voulaient le bon vieux litre, au ras le col d'un côté, au ras le cul de l'autre.**

Ils allaient chez les quelques tenanciers compréhensifs qui vendaient encore le vin au litre, tels la "mère" Maréchale (Louise Algret) 54 et 56, grande rue de la Croix-Rousse ou Randin, installé sur la place.

Les autres cafetiers tenaient bon et affinaient ces "boit sans soif" du surnom de "voraces" ou "sans culottes".

Au bas de la Grande Côte, les ouvriers rencontraient les mêmes problèmes, à ceci près que les gens de la plaine répondaient au sobriquet de "ventre creux".

En 1848, les cafetiers durent toutefois mettre du vin dans leur eau devant la politisation des voraces ou autres ventres creux qui traboulaient d'une rue à l'autre le fusil à la main, se réunissaient dans la cour du 9, place Colbert et se refaisaient une révolution.

Quatre ans plus tard, les canuts appréciaient le changement ; ils ne buvaient plus à la santé de la République mais à celle de l'Empereur, leurs poches se trouvaient aussi vides, le pot quant à lui était tombé à 46 centilitres .

### ● **Les Canuts se révoltèrent à nouveau.**

En 1865, les Canuts se révoltèrent à nouveau contre les mesures en peau de chagrin et décidèrent de ne plus boire ni au pot, ni au litre, mais seulement à la cannelle du tonneau.

L'idée était simple : les Canuts se groupaient entre voisins et louaient le rez-de-chaussée d'une petite maison, possédant cours et jardin. La communauté achetait son vin en fûts directement chez les vigneron des côteaux de Sainte-Foy ou de Millery, puis des victuailles à l'épicerie du coin.

Les frais bien entendu se répartissaient en fonction des familles et le plus ancien gérait la caisse.

Les Canuts, par dérision envers les bourgeois des bords de Saône, intitulaient "châteaux" leurs modestes maisonnettes de pisé.

Le terme deviendra très officiel ; on peut en effet retrouver sur tous les rapports de police, qui traitaient ces débits clandestins, la dénomination "Châteaux de Canuts".

### ● **La formule marchait si bien en 1872**

La formule marchait si bien que l'on recensait vingt châteaux regroupant 805 Canuts.

Le dimanche les canuts allaient donc chez eux, à la campagne.

A cette époque les bourgeoises (épouses) cuisinaient de bons petits plats, pendant que ces messieurs "bauchaient" les boules cloutées, sur le sol sablonneux de la cour (faire des carreaux). A midi, tous s'attablaient devant les pigeons ficelés (paquets de couenne de lard), la Panserotte (gras double sauté aux oignons et vinaigre), des Clapotons en salade (pieds de mouton), un Barboton de truffes (ragoût de pommes de terre), puis terminaient par le Claqueret (fromage blanc battu) et les inévitables Matefaim (crêpes lyonnaise).

L'après-midi était réservée aux jeux et l'on descendait aussi bien les jolies quilles de bois que les fra&icirc:ches canettes de bière de la Georges.

Le soir, lorsque le soleil cachait ses rayons derrière le mont Cindre, Canuses, Canuts, le borriau aux joues rougies (l'apprenti), les petits gones, regagnaient la ville en chantant.

Eh bien, le croyez-vous ? Tout cela était séditieu et la police s'inquiétait....

### ● **La police s'inquiétait....**

... en effet, de ces réunions d'où ne pouvaient sortir que des idées subversives.

Les "Javert" de Lyon, assimilaient les châteaux à des clubs dangereux pour l'ordre publique. De nombreux rapports alertaient le Préfet dans ce sens.

Fort heureusement, certains commissaires de police ne regardaient pas par le même bout de la lorgnette et trouvaient un côté plutôt "bon enfant" aux retrouvailles dominicales des Canuts.

Les cafetiers, eux ne parlaient que de cabarets déguisés, vendant du vin à tout venant.

Le préfet avait bien du mal à s'y retrouver et décida qu'il était urgent d'attendre.

A défaut de les autoriser, le magistrat toléra les parties de campagnes de nos ouvriers en soie. Les Châteaux de Canuts ne disparurent progressivement qu'avec eux.

*D'après Louis GAMICHON "Quand Lyon s'amusait" Editions Bellier 41 cours RichardViton 69007 LYON  
Bibliothèque municipale de Lyon USR 6900 zx1 19 GAM*



Page précédente.



ERROR: syntaxerror  
OFFENDING COMMAND: --nostringval--

STACK:

/Title  
( )  
/Subject  
(D:20050909145859)  
/ModDate  
( )  
/Keywords  
(PDFCreator Version 0.8.0)  
/Creator  
(D:20050909145859)  
/CreationDate  
(Serge)  
/Author  
-mark-